



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

aide psychopédagogique

Question écrite n° 21408

Texte de la question

M. Daniel Boisserie interroge M. le ministre de l'éducation nationale sur les conséquences de la réforme globale de l'école élémentaire qu'il entend conduire. Les membres des réseaux d'aides spécialisées aux enfants en difficulté s'interrogent sur leur place au sein du dispositif à venir. En effet, les interrogations sont multiples car les RASED ne semblent pas pris en compte et se sentent menacés dans leur existence, faute de moyens leur permettant de fonctionner correctement ; le nombre de stages de formation des enseignants spécialisés a été réduit de façon drastique, comme leur durée ; par ailleurs, leur formation continue est inexistante. Les professionnels des RASED regrettent également de ne pas avoir été entendus. Il lui demande donc de bien vouloir lui faire connaître la place qu'il entend donner aux RASED dans le cadre de la réforme globale de l'école élémentaire.

Texte de la réponse

La durée de l'enseignement scolaire dans le premier degré est désormais fixée à vingt-quatre heures hebdomadaires dispensées à tous les élèves auxquelles s'ajoutent deux heures au maximum d'aide personnalisée en très petits groupes pour les élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages. Ces deux heures, qui font désormais partie du travail de tous les enseignants du 1er degré, viennent renforcer l'action des maîtres et la différenciation pédagogique qu'ils mettent en oeuvre dans la classe dans le cadre des Programmes personnalisés de réussite éducative (PPRE). Il s'agit de proposer une réponse adaptée à chaque élève. Dans ce nouveau contexte, le rôle des enseignants qui exercent dans les RASED devra évoluer. Il conviendra notamment que l'action de ces personnels soit mieux centrée sur les écoles où le nombre et la nature des difficultés rencontrées par les élèves sont plus importants qu'ailleurs. Cela aura, en outre, l'avantage d'éviter une dispersion dans l'utilisation de leur savoir-faire et de cibler les interventions spécialisées sur la plus grande difficulté.

Données clés

Auteur : [M. Daniel Boisserie](#)

Circonscription : Haute-Vienne (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21408

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 avril 2008, page 3377

Réponse publiée le : 18 novembre 2008, page 9961